

**COPIE POUR APPROBATION**

Date de délivrance : 8 mai 2024

# **Rapport financier**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard | 77065 |

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie-Hélène Gagné, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Marie-Hélène Gagné

Date 8 mai 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	41
Analyse des charges	53

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil  
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD (la « Municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

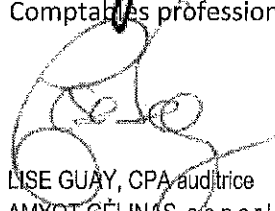
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*  
Comptables professionnels agréés

  
LISE GUAY, CPA auditrice  
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.  
Sainte-Agathe-des-Monts, le 8 mai 2024

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	14 318 827	14 526 722	12 415 400
Compensations tenant lieu de taxes	2	64 652	63 788	54 031
Quotes-parts	3			
Transferts	4	135 709	2 856 281	4 154 159
Services rendus	5	376 419	751 514	333 118
Imposition de droits	6	591 795	1 362 978	1 825 915
Amendes et pénalités	7	42 500	61 201	31 229
Revenus de placements de portefeuille	8	61 546	136 502	79 154
Autres revenus d'intérêts	9	70 000	136 249	105 020
Autres revenus	10	63 430	161 109	148 494
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	15 724 878	20 056 344	19 146 520
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	2 044 552	2 017 224	2 149 818
Sécurité publique	15	1 884 277	2 100 385	1 935 936
Transport	16	4 539 322	6 158 560	5 362 687
Hygiène du milieu	17	1 764 262	2 822 186	2 702 317
Santé et bien-être	18			1 735 417
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 088 746	1 193 423	1 196 168
Loisirs et culture	20	1 493 125	1 772 006	1 548 194
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	515 395	468 923	420 382
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	13 329 679	16 532 707	17 050 919
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	2 395 199	3 523 637	2 095 601
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		24 682 632	22 512 604
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			74 427
Solde redressé	28		24 682 632	22 587 031
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		28 206 269	24 682 632

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	9 529 082	1 291 962
Débiteurs (note 5)	2	10 205 248	9 516 217
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 520 000	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	24 254 330	10 808 179
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	8 502 262	4 878 806
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 531 255	3 293 249
Revenus reportés (note 11)	12	5 253 412	705 333
Dette à long terme (note 12)	13	23 108 080	16 201 573
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	26 100	26 100
	16	39 421 109	25 105 061
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(15 166 779)	(14 296 882)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	41 890 910	37 467 013
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 119 423	1 131 827
Stocks de fournitures	20	126 253	163 125
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	236 462	217 549
	23	43 373 048	38 979 514
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	28 206 269	24 682 632
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	28 206 269	24 682 632
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	28 206 269	24 682 632
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 395 199	3 523 637	2 095 601
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	7 190 017)(	9 914 702)
Produit de cession	3		36 714	
Amortissement	4		2 756 939	2 171 433
(Gain) perte sur cession	5		(27 532)	
Réduction de valeur / Reclassement	6			1 735 417
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(4 423 896)	(6 007 852)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		12 404	30 419
Variation des stocks de fournitures	10		36 872	(52 540)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(18 913)	(49 680)
	13		30 363	(71 801)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(1)	227 177
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	2 395 199	(869 897)	(3 756 875)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(14 296 882)	(10 540 007)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(14 296 882)	(10 540 007)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(15 166 779)	(14 296 882)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 523 637	2 095 601
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 756 939	2 171 433
Autres			
▪ Réduction de valeur immobilisations corporelles	3.1		1 735 417
▪ Gain sur cession d'immobilisations corporelles	3.2	(27 532)	
	4	6 253 044	6 002 451
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(689 031)	(4 332 112)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(761 994)	1 363 307
Revenus reportés	8	4 548 079	71 876
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10	12 404	30 419
Stocks de fournitures	11	36 872	(74 950)
Autres actifs non financiers	12	(18 913)	(81 321)
	13	9 380 461	2 979 670
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	( 7 190 017)	( 9 914 702)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	36 714	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16		
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(7 153 303)	(9 914 702)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( 4 520 000)	( )
Cession	22		
	23	(4 520 000)	
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	9 732 800	940 800
Remboursement de la dette à long terme	25	( 2 748 500)	( 1 792 899)
Variation nette des emprunts temporaires	26	3 623 456	3 742 789
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(77 793)	23 678
Autres	28.1	(1)	
	29	10 529 962	2 914 368
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	8 237 120	(4 020 664)
Solde déjà établi	31	1 291 962	5 481 298
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		(168 672)
Solde redressé	33	1 291 962	5 312 626
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	9 529 082	1 291 962

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée à la page S23 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**D) Passifs**

*Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Municipalité est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

**E) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective à compter de leur date de mise en service selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Travaux d'infrastructures	15, 20, 30 et 40 ans
Bâtiments	30 et 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au coût. Les coûts inhérents aux ventes pour taxes de la date d'adjudication jusqu'à la fin de la période de retrait ont été considérés.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

**F) Revenus**

**Revenus de transfert**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Le poste Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) est établi en vertu de diverses modalités prévues au Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

Le poste de DCTP de la Municipalité est créé aux fins suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Financement à long terme des activités de fonctionnement - Autres : Représente le montant d'un emprunt à long terme non encore émis, mais ayant fait l'objet d'un règlement d'emprunt approuvé, jusqu'à la hauteur des dépenses prévues au règlement qui ont été réalisées au 31 décembre 2023.

**l) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements de portefeuille sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, et la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

*Placements de portefeuille*

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Municipalité tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

*Dette à long terme*

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - Instruments financiers, SP 3041 - Placements de portefeuille, SP 2601 - Conversion des devises et SP 1201 - Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Municipalité, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

**Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Municipalité.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 9 529 082	1 291 962
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4 9 529 082</b>	<b>1 291 962</b>
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6 9 529 082</b>	<b>1 291 962</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 233 014	759 208
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8 1 053 805	57 500

**Note****5. Débiteurs**

	2023	2022
Taxes municipales	9 586 731	775 481
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10 5 360	1 800
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11 7 183 380	5 982 987
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 1 965 844	2 115 605
Organismes municipaux	13	
Autres		
▪ Entreprises, organismes et individus	14.1 90 257	69 622
▪ Droits de mutations	14.2 188 578	570 722
▪ Intérêts courus	14.3 185 098	
	15 10 205 248	9 516 217
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16 4 472 127	3 228 705
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20 4 472 127	3 228 705
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21 46 705	45 592
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23 4 257 114	4 789 546
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24 2 679 989	927 533
Ministère de la Culture et des Communications	25	
Autres ministères/organismes	26 246 277	265 908
	27 7 183 380	5 982 987

**Note**

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 9 277 778 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	4 520 000	
	35	4 520 000	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	4 520 000	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

Dépôt à terme affecté au projet Accès-Logis, taux d'intérêt de 5 %, échéant en avril 2024

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit de 1 000 000 \$ au 31 décembre 2023, portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, cet emprunt bancaire n'est pas utilisé.

De plus, en attente du financement à long terme pour les règlements d'emprunt, la Municipalité dispose, au 31 décembre 2023, de marges de crédit spécifiques, dont les montants autorisés totalisent 18 581 651 \$. À cette date, les montants utilisés étaient de 8 502 262 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 171 982	1 516 281
Salaires et avantages sociaux	42	459 639	503 820
Dépôts et retenues de garantie	43	718 779	1 149 156
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus	45.1	163 819	106 240
▪ Autres courus et passifs	45.2	17 036	17 752
	46	2 531 255	3 293 249

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

La valeur comptable des créiteurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation à payer et les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 2 315 562 \$.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Accès-Logis SHQ	52.1	4 524 024	524 024
▪ TECQ	52.2		20 345
▪ PEPPSEP	52.3	2 780	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	30 429	28 066
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	225 810	111 743
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Intérêts créiteurs - Accès-Logis SHQ	60.1	186 682	12 753
▪ Contribution Hydro-Québec	60.2	282 984	
▪ Vignettes	60.3	703	8 402
	61	5 253 412	705 333

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,70	2024	2028	62	23 250 300	16 266 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	23 250 300	16 266 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 142 220)	( 64 427)
					72	23 108 080	16 201 573

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	6 507 100			6 507 100
2025	74	3 985 200			3 985 200
2026	75	3 722 300			3 722 300
2027	76	1 295 600			1 295 600
2028	77	7 740 100			7 740 100
2029 et plus	78				
	79	23 250 300			23 250 300
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	23 250 300			23 250 300

**Note**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	148 743
Régimes de retraite des élus municipaux	89	123 115
	90	148 743

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	26 100	26 100
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94,1		
	95	26 100	26 100
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

La direction n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	11 282 557	38 762		11 321 319
Eaux usées	103	13 461 581	8 656 041		22 117 622
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	36 305 452	4 207 062		40 512 514
Autres					
▪ Autres	105.1	2 466 900	128 609		2 595 509
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	7 673 003	58 195		7 731 198
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	4 341 893	1 131 343	129 194	5 344 042
Ameublement et équipement de bureau	110	637 649	43 372		681 021
Machinerie, outillage et équipement divers	111	3 159 447	146 100	7 651	3 297 896
Terrains	112	1 765 059			1 765 059
Autres	113	58 000			58 000
	114	81 151 541	14 409 484	136 845	95 424 180
Immobilisations en cours	115	8 346 877	(7 219 467)		1 127 410
	116	89 498 418	7 190 017	136 845	96 551 590
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	5 071 306	494 537		5 565 843
Eaux usées	118	6 427 908	566 202		6 994 110
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	30 918 712	777 533		31 696 245
Autres					
▪ Autres	120.1	1 195 832	140 103		1 335 935
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	3 837 637	238 213		4 075 850
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 322 848	309 319	120 013	2 512 154
Ameublement et équipement de bureau	125	605 647	25 709		631 356
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 593 515	205 323	7 651	1 791 187
Autres	127	58 000			58 000
	128	52 031 405	2 756 939	127 664	54 660 680
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	37 467 013			41 890 910
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	1 119 423	1 131 827
	136	1 119 423	1 131 827
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	1 119 423	1 131 827

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Autres	144.1	236 462	217 549
Autres			
▪	145.1		
	146	236 462	217 549

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée par baux et par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 3 615 543 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	-	1 267 004 \$
2025	-	1 013 586 \$
2026	-	497 068 \$
2027	-	499 013 \$
2028	-	338 872 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Municipalité s'est également engagée auprès de fournisseurs pour l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant total de 2 276 931 \$. Le solde de ces engagements est exigible au cours du prochain exercice.

**20. Droits contractuels**

Dans le cadre de ses opérations, la Municipalité a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 300 644 \$ qui seront encaissés selon l'échéancier suivant :

2024 -	87 178 \$
2025 -	74 954 \$
2026 -	56 143 \$
2027 -	40 369 \$
2028 -	42 000 \$

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par la Municipalité.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**25. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie et aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Non en souffrance	57 036 \$	11 503 \$
En souffrance		
moins d'un an	2 740 \$	2 601 \$
d'un an à deux ans	2 875 \$	73 \$
plus de deux ans	35 572 \$	32 784 \$
	98 223 \$	46 961 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(35 571)\$	(32 783)\$
	62 652 \$	14 178 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	32 783 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	2 788 \$
Montants recouverts	- \$
Solde à la fin	35 571 \$

La Municipalité est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

*Placements de portefeuille*

La Municipalité atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Municipalité considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

<b>31 décembre 2023</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	8 502 262 \$	- \$	- \$	- \$	8 502 262 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 315 562 \$	- \$	- \$	- \$	2 315 562 \$
Dette à long terme	6 507 100 \$	7 707 500 \$	9 035 700 \$	- \$	23 250 300 \$
	<b>17 324 924 \$</b>	<b>7 707 500 \$</b>	<b>9 035 700 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>34 068 124 \$</b>

<b>31 décembre 2022</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	4 878 806 \$	- \$	- \$	- \$	4 878 806 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 067 318 \$	- \$	- \$	- \$	3 067 318 \$
Dette à long terme	2 748 500 \$	9 521 600 \$	3 995 900 \$	- \$	16 266 000 \$
	<b>10 694 624 \$</b>	<b>9 521 600 \$</b>	<b>3 995 900 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>24 212 124 \$</b>

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les placements de portefeuille et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2023 d'un montant de 10 268 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	14 318 827	14 526 722		14 526 722	12 415 400
Compensations tenant lieu de taxes	64 652	63 788		63 788	54 031
Quotes-parts					
Transferts	135 709	569 874		569 874	529 144
Services rendus	376 419	751 514		751 514	333 118
Imposition de droits	591 795	1 362 978		1 362 978	1 825 915
Amendes et pénalités	42 500	61 201		61 201	31 229
Revenus de placements de portefeuille	61 546	136 502		136 502	79 154
Autres revenus d'intérêts	70 000	136 249		136 249	106 020
Autres revenus	63 430	111 767		111 767	131 094
Effet net des opérations de restructuration					
	15 724 878	17 720 595		17 720 595	15 504 105
<b>Investissement</b>					
Taxes					
Quotes-parts					
Transferts		2 286 407		2 286 407	3 625 015
Imposition de droits					
Autres revenus					
Contributions des promoteurs					
Autres		49 342		49 342	17 400
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux					
Effet net des opérations de restructuration					
	15 724 878	2 335 749		2 335 749	3 642 415
		20 056 344		20 056 344	19 146 520
<b>Charges</b>					
Administration générale	2 044 552	1 932 117	85 107	2 017 224	2 149 818
Sécurité publique	1 884 277	1 940 715	159 670	2 100 385	1 935 936
Transport	4 539 322	5 036 873	1 121 687	6 158 560	5 362 687
Hygiène du milieu	1 764 262	1 752 842	1 069 344	2 822 186	2 702 317
Santé et bien-être					1 735 417
Aménagement, urbanisme et développement	1 088 746	1 181 656	11 767	1 193 423	1 198 168
Loisirs et culture	1 493 125	1 462 642	309 364	1 772 006	1 548 194
Réseau d'électricité					
Frais de financement	515 395	468 923		468 923	420 382
Effet net des opérations de restructuration					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés		2 756 939	( 2 756 939)		
	13 329 679	16 532 707		16 532 707	17 050 919
	2 395 199	3 523 637		3 523 637	2 095 601
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>					

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 395 199	3 523 637	2 095 601
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	)( 2 335 749)	)( 3 642 415)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	2 395 199	1 187 888	(1 546 814)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		2 756 939	2 171 433
Produit de cession	5	9 000	36 714	
(Gain) perte sur cession	6		(27 532)	
Réduction de valeur / Reclassement	7			1 735 417
	8	9 000	2 766 121	3 906 850
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9		12 404	30 420
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		12 404	30 420
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	1 616 120)	)( 1 131 710)	)( 1 546 366)
	18	(1 616 120)	(1 131 710)	(1 546 366)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	1 036 551)	)( 859 058)	)( 47 875)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		116 300	71 371
Excédent de fonctionnement affecté	21	333 335	397 143	655 086
Réserves financières et fonds réservés	22	(84 863)	(103 723)	(117 261)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(788 079)	(449 338)	561 321
	26	(2 395 199)	1 197 477	2 952 225
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		2 385 365	1 405 411

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 335 749	3 642 415
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	( 95 785)	( 2 507)
Sécurité publique	3	( 764 708)	( 97 160)
Transport	4	( 4 615 157)	( 1 688 831)
Hygiène du milieu	5	( 1 097 410)	( 7 895 792)
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 37 271)	( )
Loisirs et culture	8	( 579 686)	( 230 412)
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )
	11	( 7 190 017)	( 9 914 702)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13	( )	( )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 872 585	883 300
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	859 058	47 875
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	175 470	420 000
Excédent de fonctionnement affecté	17	( )	137 000
Réserves financières et fonds réservés	18	37 270	417 003
	19	1 071 798	1 021 878
	20	754 366	(8 009 524)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	3 090 115	(4 367 109)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	4 344 402	3 594 059	3 534 897
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	806 287	776 944	715 572
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	4 572 755	5 847 185	5 691 496
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	505 499	461 830	414 772
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	9 896	7 093	5 610
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	1 617 194	1 617 193	1 377 094
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			1 735 417
Autres	18	1 434 596	1 429 418	1 353 161
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		2 756 939	2 171 433
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Autres	21.1	39 050	42 046	51 467
	22	13 329 679	16 532 707	17 050 919

Note

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 3 801 358	1 749 378
Excédent de fonctionnement affecté	2 1 284 218	1 639 742
Réserves financières et fonds réservés	3 1 654 075	813 736
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ( 26 100)(	26 100)
Financement des investissements en cours	5 (2 739 442)	(5 055 670)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 24 232 160	25 561 546
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8 28 206 269	24 682 632
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		
Administration municipale	9 3 801 358	1 749 378
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	
	11 3 801 358	1 749 378
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>		
Administration municipale		
▪ Égout et aqueduc - Village	12.1 187 905	331 750
▪ Égout et aqueduc - St-Denis	12.2 50 919	61 301
▪ Bibliothèque	12.3 765 000	765 000
▪ Évaluation foncière	12.4 120 000	48 991
▪ Gestion des matières résiduelles	12.5 25 200	25 200
▪ Infrastructures travaux publics	12.6 22 923	22 923
▪ Affichage	12.7 100 000	
▪ Aide aux logis	12.8	308 000
▪ Autres	12.9 12 271	76 577
	13 1 284 218	1 639 742
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>		
▪	14.1	
	15	
	16 1 284 218	1 639 742

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17,1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19,1	
	20	
<b>Fonds réservés</b>		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	409 637
Organismes contrôlés et partenariats	22	286 120
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	1 214 438
Organismes contrôlés et partenariats	26	512 616
Fonds local d'investissement		
Fonds local de solidarité	27	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	28	
Autres	29	30 000
▪	30,1	
	31	1 654 075
	32	813 736
	1 654 075	813 736

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	26 100)(
▪ Act. fonct. fin. à long terme	57 (	26 100)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (	26 100)(
	26 100)(	26 100)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 195 262	1 150 506
Investissements à financer	66 ( 2 934 704)(	6 206 176)
	67 (2 739 442)	(5 055 670)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 41 890 910	37 467 013
Propriétés destinées à la revente	69 1 119 423	1 131 827
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 43 010 333	38 598 840
Ajustements aux éléments d'actif	74	1
	75 43 010 333	38 598 841
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 23 108 080)(	16 201 573)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 142 220)(	64 427)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 4 472 127	3 228 705
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 18 778 173)(	13 037 295)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	)
	83 ( 18 778 173)(	13 037 295)
	84 24 232 160	25 561 546

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 (	)(
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	)(
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 (	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8	43	
Pour la réserve de restructuration	44	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	
DMERCA du nouveau volet	46	
DMERCA de l'ancien volet	47	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	48	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84 (	)(
Rendement espéré des actifs	85	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	86	
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
Régime de retraite simplifié avec Industrielle Alliance pour les employés permanents et ceux qui font plus de 720 heures de travail par année (cols bleus, cols blancs et cadres).			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	148 743	123 115
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	148 743	123 115

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		
<b>Description du régime</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>			
	118		
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM			
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119		
	120		
	121		

Note

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TAXES</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	11 278 754	11 521 900	9 259 913
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	198 599	171 524	108 061
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	11 477 353	11 693 424	9 367 974
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	280 525	252 535	235 135
Égout	13	230 555	218 455	214 945
Traitement des eaux usées	14	6 120	6 120	6 165
Matières résiduelles	15	1 199 385	1 255 380	1 226 067
Autres				
▪ Mont-Avalanche	16.1	379 170	376 915	379 170
▪ Frais de gestion	16.2	273 920	274 120	275 760
▪ Déneigement et abat poussière	16.3	113 091	92 524	87 616
Centres d'urgence 9-1-1	17	20 473	20 903	23 014
Service de la dette	18	338 235	336 346	599 554
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	2 841 474	2 833 298	3 047 426
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	2 841 474	2 833 298	3 047 426
	27	14 318 827	14 526 722	12 415 400

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	5 505	10 364	4 804
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	21 916	21 916	21 916
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	27 421	32 280	26 720
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	37 231	31 508	27 311
	45	37 231	31 508	27 311
	46	64 652	63 788	54 031

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50	129 152	100 817
Autres	51		
<b>Transport</b>			
<b>Réseau routier</b>			
Voirie municipale	52	53 000	150 912
Enlèvement de la neige	53		14 000
Autres	54		
<b>Transport collectif</b>			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
<b>Hygiène du milieu</b>			
<b>Eau et égout</b>			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		
Réseau de distribution de l'eau potable	63	8 584	82 159
Traitement des eaux usées	64		19 644
Réseaux d'égout	65	8 583	82 159
<b>Matières résiduelles</b>			
Déchets domestiques et assimilés	66	58 985	49 204
<b>Matières recyclables</b>			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		124 034
Autres	80		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	81	2 700	3 665
Activités culturelles			
Bibliothèques	82		
Autres	83		
<b>Réseau d'électricité</b>	84		
	85	72 867	507 032
			480 346

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	86	28 663	
<b>Sécurité publique</b>			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
<b>Transport</b>			
<b>Réseau routier</b>		1 782 474	
Voirie municipale	91		
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
<b>Transport collectif</b>			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100	442 055	
<b>Hygiène du milieu</b>			
<b>Eau et égout</b>			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102		3 598 746
Traitement des eaux usées	103	20 680	
Réseaux d'égout	104		
<b>Matières résiduelles</b>			
Déchets domestiques et assimilés	105		
<b>Matières recyclables</b>			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	120	12 535	26 269
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
<b>Réseau d'électricité</b>	123		
	124	2 286 407	3 625 015

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	62 842	62 842	48 798
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	62 842	62 842	48 798
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>136</b>	<b>135 709</b>	<b>2 856 281</b>	<b>4 154 159</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	137		
Évaluation	138		
Autres	139		
	140		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	141		
Sécurité incendie	142		
Sécurité civile	143		
Autres	144		
	145		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	146		
Enlèvement de la neige	147		
Autres	148		
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154		
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
<b>Réseau d'électricité</b>	<b>177</b>		
	178		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	54 493	47 837	48 548
	182	54 493	47 837	48 548
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184	63 525	53 333	60 679
Sécurité civile	185			
Autres	186	2 000	2 180	6 729
	187	65 525	55 513	67 408
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	188		427 928	8 962
Enlèvement de la neige	189	13 000	24 000	
Autres	190			
<b>Transport collectif</b>				
<b>Transport en commun</b>				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	13 000	451 928	8 962
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
<b>Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198			
Réseaux d'égout	199			
Réseaux d'égout	200			
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203	87 000	55 198	54 270
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	87 000	55 198	54 270

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	22 000	17 700	23 800
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	22 000	17 700	23 800
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	132 721	121 117	127 511
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	250	336	586
Autres	219	1 430	1 885	2 033
	220	134 401	123 338	130 130
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	376 419	751 514	333 118
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	376 419	751 514	333 118

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	91 795	151 524	108 972
Droits de mutation immobilière	225	500 000	1 211 454	1 716 943
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	591 795	1 362 978	1 825 915
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	42 500	61 201	31 229
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230	61 546	136 502	79 154
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	70 000	136 249	105 020
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		27 532	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	20 000	56 251	115 950
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	43 430	77 326	32 544
	242	63 430	161 109	148 494
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	287 300	250 903	250 903	269 773
Greffier et application de la loi	2		1 255	1 255	1 324
Gestion financière et administrative	3	1 234 534	1 149 868	85 107	1 209 241
Évaluation	4	249 866	298 856		460 778
Gestion du personnel	5				
Autres					
▪ Autres	6.1	272 852	231 235	231 235	208 702
	7	2 044 552	1 932 117	85 107	2 149 818
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	1 258 099	1 264 621	1 264 621	1 180 735
Sécurité incendie	9	573 607	636 997	159 670	720 564
Sécurité civile	10	30 864	15 813	15 813	13 587
Autres	11	21 707	23 284	23 284	21 050
	12	1 884 277	1 940 715	159 670	1 935 936
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	2 294 385	2 598 494	560 844	2 742 006
Enlèvement de la neige	14	2 174 439	2 366 914	560 843	2 526 873
Éclairage des rues	15	17 922	19 646	19 646	13 583
Circulation et stationnement	16	7 244	5 487	5 487	42 994
Transport collectif					
Transport en commun	17	45 332	45 332	45 332	37 231
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20				
	21	4 539 322	5 036 873	1 121 687	5 362 687

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>Non audité</b>	<b>Budget 2023</b>		<b>Réalisations 2023</b>		<b>Réalisations 2022</b>
	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Ventilation de l'amortissement</b>	<b>Total</b>	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	81 004	91 344	267 336	358 680
Réseau de distribution de l'eau potable	23	243 012	274 031	267 336	541 367
Traitement des eaux usées	24	191 016	190 026	267 336	457 362
Réseaux d'égout	25	47 754	47 507	267 336	314 843
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	188 888	188 888		188 888
Élimination	27	188 887	188 887		188 887
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	188 887	188 887		188 887
Tri et conditionnement	29				
Matières organiques					
Collecte et transport	30	188 887	188 887		188 887
Traitement	31				
Matériaux secs	32	384 579	300 870		300 870
Autres	33	10 236	11 565		11 565
Plan de gestion	34				
Autres	35				
Cours d'eau	36	38 238	74 335		74 335
Protection de l'environnement	37	12 874	7 615		7 615
Autres	38				
	39	1 764 262	1 752 842	1 069 344	2 822 186
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	40				
Sécurité du revenu	41				
Autres	42				
	43				
					1 735 417
					1 735 417

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
44	947 533	1 018 504	11 767	1 030 271	894 815
Aménagement, urbanisme et zonage					
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux					
45					
46					
Autres biens					
Promotion et développement économique					
47					
Industries et commerces					
48	66 013	79 120		79 120	192 830
Tourisme					
49	75 200	71 628		71 628	78 103
Autres					
50		12 404		12 404	30 420
Autres					
51	1 088 746	1 181 656	11 767	1 193 423	1 196 168
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires					
52	430 045	415 344	97 547	512 891	304 798
Parcs intérieurs et extérieurs					
53	54 649	9 414	2 211	11 625	33 297
Piscines, plages et ports de plaisance					
54	150 054	212 910	50 004	262 914	232 776
Parcs et terrains de jeux					
55	405 262	345 817	81 218	427 035	572 553
Parcs régionaux					
56					
Expositions et foires					
57					
Autres					
58	285 390	333 748	78 384	412 132	251 425
Autres					
59	1 325 400	1 317 233	309 364	1 626 597	1 394 849
Activités culturelles					
Centres communautaires					
60	120 070	97 459		97 459	96 858
Bibliothèques					
61					
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition					
62					
Autres ressources du patrimoine					
63					
Autres					
64	47 655	47 950		47 950	56 487
Autres					
65	167 725	145 409		145 409	153 345
Autres					
66	1 493 125	1 462 642	309 364	1 772 006	1 548 194

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dettes à long terme					
Intérêts	68	475 298	398 173	398 173	379 405
Autres frais	69	30 201	63 657	63 657	35 367
Autres frais de financement	70				
Avantages sociaux futurs	71	9 896	7 093	7 093	5 610
Autres	72	515 395	468 923	468 923	420 382
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73				
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		2 756 939 (	2 756 939)	

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard | 77065 |

# Table des matières

## Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	38 762	7 628 995
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3	113 136	
Conduites d'égout	4	918 254	994
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 191 745	959 860
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	128 609	
Autres infrastructures	11	18 148	510 003
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	52 412	2 507
Édifices communautaires et récréatifs	14	408 136	182 974
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 131 343	583 676
Ameublement et équipement de bureau	18	43 372	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	146 100	28 093
Terrains	20		17 600
Autres	21		
	22	7 190 017	9 914 702

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	38 762	7 628 995
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3	113 136	
Conduites d'égout	4	918 254	994
Autres infrastructures	5	4 338 502	1 469 863
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	1 781 363	814 850
	12	7 190 017	9 914 702

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	6 045 157	4 408 363	15 155	10 438 365
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	6 992 138	2 464 225	1 116 555	8 339 808
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	13 037 295	6 872 588	1 131 710	18 778 173
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 228 705	1 806 407	562 985	4 472 127
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 228 705	1 806 407	562 985	4 472 127
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 228 705	1 806 407	562 985	4 472 127
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 228 705	1 806 407	562 985	4 472 127
	19	16 266 000	8 678 995	1 694 695	23 250 300
Dette en cours de refinancement	20 (				)
Reclassement / Redressement	21		1 053 805	1 053 805	
<b>Dette à long terme</b>	22	16 266 000	9 732 800	2 748 500	23 250 300

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****Administration municipale**

Dette à long terme	1	23 250 300
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 934 704
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres	5.1	
▪		
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	4 472 127
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	195 262
Autres	11.1	
▪		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	21 517 615
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
	14	21 517 615
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	1 531 996
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	23 049 611
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	23 049 611
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	████████████████████
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	249 866	249 866	215 825
Autres	3	134 677	134 677	122 916
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	5 965	5 965	5 777
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	45 332	45 332	37 231
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	755 549	755 549	611 915
Cours d'eau	13	14 419	14 419	11 864
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	205 383	205 382	351 969
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	188 742	188 742	19 597
Activités culturelles	23	17 261	17 261	
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	1 617 194	1 617 193	1 377 094

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	6 752 528	9 914 702
Frais de financement	4	437 489	
Autres	5		
	6	7 190 017	9 914 702

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>	<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
Cadres et contremaîtres	1	40,00	22 269,64	*****	*****	*****
Professionnels	2	34,50	2 222,25	*****	*****	*****
Cois blancs	3	34,50	32 176,64	*****	*****	*****
Cois bleus	4	40,00	52 745,59	*****	*****	*****
Policiers	5	0,00	0,00	*****	*****	*****
Pompiers	6	40,00	12 005,66	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7			*****	*****	*****
Élus	8		121 419,78	*****	*****	*****
	9			205 349	11 226	216 575
	10			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
1					
Transport en commun					
2					
Eau et égout					
3	82 159				82 159
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
4		(25 758)	46 438		20 680
Réseau de distribution de l'eau potable					
5	82 159				82 159
Traitement des eaux usées					
6	405 556	2 265 727			2 671 283
Réseaux d'égout					
Autres					
7	569 874	2 239 969	46 438		2 856 281

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	8 710	8 854
	4	8 710	8 854
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	17 990	17 501
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	17 990	17 501
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	120 083	132 859
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	120 083	132 859
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	201 030	161 303
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	26 935	40 666
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	227 965	201 969
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	94 175	59 199
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	94 175	59 199
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	468 923	420 382

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
CHARBONNEAU CLAUDE	1.1 Maire	51 290	18 207	12 787	
MILLETTE DANIEL	1.2 Maire suppléant	18 095	9 047		
LÉGARÉ LINE	1.3 Conseiller	14 495	7 247		
VAILLANCOURT-CAMPEAU MEIGHEN	1.4 Conseiller	14 495	7 247		
AUGER EUGÉNIE	1.5 Conseiller	14 495	7 247		
DUNAJ BRYAN	1.6 Conseiller	14 495	7 247		
DAGENAIS-GUY DEREK	1.7 Conseiller	14 495	7 247		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	<u>759 795 \$</u>

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	<u>2 362 \$</u>

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
---	---	--

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	<u>                    \$</u>
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	<u>                    \$</u>
Ligne 3 : Autres revenus	7	<u>                    \$</u>
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	<u>                    \$</u>
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	<u>                    \$</u>
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	<u>                    \$</u>
Ligne 9 : Autres charges	11	<u>                    \$</u>
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	<u>                    \$</u>
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	<u>                    \$</u>
Ligne 14 : Débiteurs	14	<u>                    \$</u>
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	<u>                    \$</u>
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	<u>                    \$</u>
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	<u>                    \$</u>
Ligne 20 : Revenus reportés	18	<u>                    \$</u>
Ligne 21 : Dette à long terme	19	<u>                    \$</u>
Ligne 24 : Libres	20	<u>                    \$</u>
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	<u>                    \$</u>
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	<u>                    \$</u>
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	<u>                    \$</u>
Constatés au cours de l'exercice	24	<u>                    \$</u>
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	<u>                    \$</u>

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3<sup>e</sup> paragraphe du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 163 809 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 562 284 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 \_\_\_\_\_ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 \_\_\_\_\_ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1<sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2<sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 \_\_\_\_\_ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

42 \_\_\_\_\_ \$



**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?
- 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2018-06-210
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2018-06-22
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 231
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 102
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

### ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'affeste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 17 MAI 2024

Nom du signataire : MARIE-HELENE GAGNE'

Fonction du signataire : DIRECTRICE DES FINANCES & DGA

Date de transmission au Ministère : 21 MAI 2024

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-08 10:35

**Certificate Of Completion**

Envelope Id: B8AB6FB6C0774AB5839115EB23A91B3C  
 Subject: IFirm: e-Signature - SA 706881 231231 Saint Adolphe EF  
 Source Envelope:  
 Document Pages: 96  
 Certificate Pages: 1  
 AutoNav: Enabled  
 EnvelopeId Stamping: Enabled  
 Time Zone: (UTC-08:00) Pacific Time (US & Canada)

Status: Completed

Envelope Originator:  
 Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l.  
 portail\_ag@amyotgelinas.com  
 IP Address: 20.116.64.17

**Record Tracking**

Status: Original  
 5/9/2024 5:26:12 AM

Holder: Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l.  
 portail\_ag@amyotgelinas.com

Location: DocuSign

**Signer Events**

Marie-Hélène Gagné  
 mhgagne@stah.ca  
 Security Level:  
 .Email

**Signature**

*Marie-Hélène Gagné*

**Timestamp**

Sent: 5/9/2024 5:28:27 AM  
 Viewed: 5/13/2024 12:30:04 PM  
 Signed: 5/13/2024 12:38:13 PM

ID: a41555c4-7c4a-4794-8763-50a7e3c25417  
 5/13/2024 12:30:01 PM  
 Signature Adoption: Pre-selected Style  
 Using IP Address: 209.15.161.106

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

**In Person Signer Events**

**Signature**

**Timestamp**

**Editor Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Agent Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Intermediary Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Certified Delivery Events**

**Status**

**Timestamp**

**Carbon Copy Events**

**Status**

**Timestamp**

**Witness Events**

**Signature**

**Timestamp**

**Notary Events**

**Signature**

**Timestamp**

**Envelope Summary Events**

**Status**

**Timestamps**

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	5/9/2024 5:28:27 AM
Certified Delivered	Security Checked	5/13/2024 12:30:04 PM
Signing Complete	Security Checked	5/13/2024 12:38:13 PM
Completed	Security Checked	5/13/2024 12:38:13 PM

**Payment Events**

**Status**

**Timestamps**